

## Compte-Rendu du conseil municipal du 4/09/2020

**Centre de gestion : protection sociale complémentaire** : La commune a confié au Centre de Gestion la consultation relative à la garantie d'assurance mutuelle santé et de prévoyance-maintien de salaire pour l'ensemble des agents. A l'issue de cette consultation, les agents auront la possibilité de souscrire des contrats à un tarif de groupe.

**Centre de gestion : contrat assurance de groupe** : Le Centre de Gestion a également engagé une consultation en vue du marché d'assurance de groupe des risques statutaires du personnel communal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024. Le candidat retenu est : courtier SOFAXIS/assureur : CNP. Le Conseil municipal décide d'adhérer au contrat de groupe et choisit l'option avec une franchise de 15 jours.

**Centre de gestion : avenant N°1 à la convention relative au conseil en matière de diététique et d'hygiène alimentaire** : Actuellement, les menus de la cantine sont élaborés selon un plan alimentaire défini par la diététicienne du Centre de Gestion. L'avenant proposé permettra de continuer à bénéficier de cette prestation jusqu'au 31/12/2026. Avis favorable du conseil municipal.

**Centre de gestion : avenant N°1 à la convention relative à la santé et à la prévention des risques professionnels** permettant de bénéficier des services de la médecine du travail pour les employés communaux jusqu'au 31/12/2026. Avis favorable du conseil municipal.

**Mise en œuvre du Règlement Général de Protection des données (RGPD)** : le conseil municipal décide de confier cet accompagnement à l'Agence Technique Départementale de la Charente.

**Proposition d'achat d'une balayeuse** : L'entretien des trottoirs et caniveaux devient problématique. M. le Maire présente à l'assemblée les documents d'une machine qui permettrait de soulager le travail des employés communaux et faciliterait l'entretien des espaces publics, à savoir, une balayeuse adaptable sur la tondeuse, pouvant ainsi passer dans toutes les rues du Bourg. Elle pourrait également être utilisée dans les villages. Une opération « acquisitions diverses » est inscrite au BP 2020. Avis favorable du conseil municipal à cette acquisition.

**Changement de trésorier** : M. COURGNEAU est muté à Royan à compter du 3/09/2020. M. GIRY Laurent assurera l'intérim de la trésorerie dans l'attente d'une nouvelle nomination.

**Semaine du goût** : Cette année, la semaine du goût aura pour thème la région de l'Alsace.

**Point sur la rentrée scolaire** : 70 enfants à St-Maurice et 40 à Chabrac ont fait leur rentrée le 1<sup>er</sup> septembre avec des mesures sanitaires particulières liées au covid 19. (Chabrac accueille une nouvelle enseignante en remplacement de M. BOUTAUD : Mme Marion BONNEAU.

**Résultat recensement 2020** : Les chiffres sont stables : 887 habitants permanents ont été recensés en début d'année. Seront rajoutés ultérieurement, les personnes de la commune recensées dans d'autres communes (jeunes étudiants de plus de 18 ans, personnes hospitalisées, en maison de retraite,....).

**Info consultation SDEG en cours pour achat d'électricité** : La commune adhère à la consultation en vue d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité des tarifs bleus inférieurs à 36 KVA. Les offres sont à remettre avant le 30/09/2020. En fonction des tarifs proposés, la commune devra se positionner sur son adhésion.

**Travaux extension atelier communal** : la maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. VIROULAUD Jérôme. Suite à l'abaissement des seuils des marchés publics, il sera possible d'établir pour cette opération un marché de gré à gré (travaux inférieurs à 70 000 € HT). La consultation d'entreprises locales aura lieu à l'automne.

**Travaux Moulin de la Cour** : Les arrêtés de subventions ne sont pas encore rendus. Les travaux dont la maîtrise d'œuvre est également confiée à M. VIROULAUD pourraient débuter au printemps 2021.

**Dossier LEADER Comptoir des Lions** : il passera en commission en septembre (GAL), à l'issue, une convention sera signée, permettant ainsi de demander le versement de la subvention pour les travaux réalisés au rez-de-chaussée. La commune réalisera ensuite les peintures de l'étage, l'association dépose en parallèle un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour son aménagement en tiers lieu.

**Course cycliste** : organisée par l'Union Cycliste Charentaise, elle traversera la commune le samedi 3 octobre à partir de 14 h 30 (route de Saulgond, Chez Fourot...en direction d'Esse).

**Survol en hélicoptère de la commune** : des hélicoptères surveillant les lignes moyennes tension pour le compte d'Enedis survoleront la commune jusqu'au 9 octobre environ.

**Enquête Publique** : L'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la Société SAS Parc Eolien de St-Maurice-Des-Lions pour être autorisée à construire et exploiter un parc éolien sur le territoire de notre commune se déroulera du jeudi 24 septembre à 9 h au lundi 26 octobre 2020 à 17 h inclus. Mme Yveline BOULOT, Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de St-Maurice-Des-Lions, salle des associations de la manière suivante : jeudi 24 septembre 2020 de 9 h à 12 h, le vendredi 2 octobre de 14 h à 17 h, le samedi 17 octobre de 9 h à 12 h et le mercredi 21 octobre de 9 h à 12 h et le lundi 26 octobre de 14 h à 17 h.

**Subventions communales** : Les subventions aux associations seront versées dans le mois de septembre.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 22 octobre à 20 h 30.